



Règlement du concours d'écriture - Edition 2024

Organisé par la Bibliothèque du Finistère - Antenne de Plonévez du Faou et Chemins du patrimoine en Finistère - Domaine de Trévarez

ARTICLE 1: OBJET DU CONCOURS

La Bibliothèque du Finistère - Antenne de Plonévez du Faou en partenariat avec Chemins du patrimoine en Finistère - Domaine de Trévarez, organise un concours d'écriture du 04/03/2024 (ouverture des inscriptions) au 01/06/2024 (remise officielle des prix).

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le concours est gratuit et ouvert à toute personne physique de plus de dix ans, sous réserve que le candidat n'ait jamais été édité ou auto-édité. Il est ouvert aux collégiens, lycéens ou adultes, sur une jauge maximum de 30 participants écrivains, concourant dans trois catégories : une catégorie Adulte, une catégorie Lycéen, une catégorie Collégien.

Les lettres proposées ne devront jamais avoir été publiées, primées par d'autres concours, diffusées sur papier ou numériquement. Le participant certifie être l'auteur de la lettre mise en compétition et de son authenticité.

La participation est interdite aux membres du jury. Les lettres seront par ailleurs étudiées anonymement par ces derniers.

Les inscriptions sont ouvertes du 4 au 31 mars auprès de la Bibliothèque Départementale du Finistère.

ARTICLE 3: THÈME DU CONCOURS

Une mystérieuse lettre écrite depuis le château de Trévarez a été trouvée près du bassin de Chasse, dans le parc.

Qui l'a écrite et à qui s'adresse-t-elle ? Est-elle destinée à un proche, un inconnu, à la personne qui la trouvera ?

Comment s'est-elle retrouvée ici ? A-t-elle été perdue, volée, abandonnée volontairement ?

De quelle époque date-t-elle ? Est-elle contemporaine ou ancienne ?

Pourquoi a-t-elle été écrite ? Est-ce le début d'une correspondance ? La fin, ou un échange intermédiaire ?

Que raconte-t-elle ? Est-ce une lettre d'amour, un appel au secours, des nouvelles de vacances, une visite scolaire qui a mal tourné, une rêverie, une lettre de colère... ?

Sans forcément répondre à toutes ces questions de manière littérale, une lettre doit contenir ces informations en creux : expéditeur, destinataire, *lieu, date*, contexte...

À vous de rédiger cette lettre pour qu'elle nous dévoile son mystère et son histoire.

Tous les univers sont permis!

Le Domaine de Trévarez doit être mentionné dans le texte, en tant que lieu, personnage, élément d'intrigue...

Afin d'aider les participants, une visite du Domaine de Trévarez est prévue le samedi 6 avril après-midi ; deux ateliers d'écriture animés par l'autrice Coline Pierré sont également organisés le samedi 6 avril après-midi (avant ou suite à la visite de Trévarez) et le mercredi 24 avril (à la médiathèque de Plonévez-du-Faou).

La participation à ces temps forts est obligatoire.

ARTICLE 4 : PRÉSENTATION DE LA LETTRE

Le texte comportera entre 3000 et 7000 caractères, espaces compris, pour la catégorie collégiens, et entre 5000 et 8000 caractères espaces compris, pour les catégories lycéens et adultes.

Il sera rédigé en Times New Roman, taille de police 12, interligne 1,5. Dans le cas où le candidat n'aurait pas la possibilité de rédiger dans cette police, il contactera les structures organisatrices pour lui proposer une police d'écriture alternative. Aucun manuscrit ne sera accepté, et tout texte ne respectant pas ces règles sera déclaré hors concours.

La lettre comportera obligatoirement un destinataire, une date et un lieu en Times New Roman, taille 20.

Les noms et prénoms ne devront pas apparaître dans le texte envoyé, ceci afin de garantir l'évaluation anonyme du jury.

ARTICLE 5: ENVOI DES TEXTES

Les textes sont à envoyer au format pdf à l'adresse mail de la médiathèque de Plonévez du Faou : <u>Mediatheque-Plonevez-du-Faou@finistere.fr</u>. La date limite d'envoi sera le mercredi 15 mai 2024 à minuit, l'heure de réception du mail faisant foi (possibilité d'envoyer sa lettre avant cette date). La médiathèque de Plonévez du Faou s'engage à envoyer un mail accusant la réception pour chaque envoi.

ARTICLE 6: PRIX À GAGNER

Trois prix seront proposés : un prix Adulte, un prix Lycéen, un prix Collégien. La remise des prix aura lieu au Domaine de Trévarez le samedi 1er juin à l'occasion d'une lecture publique d'extraits choisis par l'autrice associée Coline Pierré. Chaque participant inscrit qui proposera un texte au jury de sélection recevra un lot.

ARTICLE 7 : SÉLECTION ET RÉSULTATS

Le jury est composé de professionnels du livre ou de la culture au sens large. Le jury, souverain de ses décisions, désigne les lauréats. Il ne communiquera aucun avis écrit sur la qualité des textes reçus, ni de classement.

ARTICLE 8 : DROITS D'AUTEUR ET D'IMAGE

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1976, modifiée par la loi du 6 août 2004, les informations collectées dans le cadre de la participation au concours de contes sont destinées exclusivement aux organisateurs du concours et ne sont pas communicables en dehors de ce contexte.

Les organisateurs se réservent le droit de communiquer sur l'identité des gagnants du concours, ainsi que le droit de publier les textes sous format papier ou sur les sites internet du Domaine de Trévarez ou de la Bibliothèque du Finistère (portail, Facebook...). Ils se réservent également le droit de valoriser ces textes au sein de leurs espaces respectifs, en les mettant à disposition du grand public.

Les organisateurs se réservent également le droit de reproduire et exploiter les images des participants, pour la promotion et la communication autour du concours.

ARTICLE 9: RECOURS ÉVENTUEL

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours, son organisation, ou ses résultats ne sera admis. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation sans réserve de l'intégralité du présent règlement. Tout candidat ne respectant pas ce règlement sera déclaré hors concours.

ARTICLE 10 : DONNÉES À CARACTERE PERSONNEL

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1976, modifiée par la loi du 6 août 2004, les informations collectées dans le cadre de la participation au concours sont destinées exclusivement aux organisateurs du concours et ne sont pas communicables en dehors de ce contexte.

Je soussigné(e)
J'autorise les organisateurs du concours à utiliser mon image à des fins de communication autour de ce concours.
Je m'inscris à la catégorie :
Collégien
Lycéen
Adulte
Fait à :
Le:
Contact (mail et téléphone) :
Signature du participant :
Signature du représentant légal si mineur :